

# La Roue Libre de Thau

---

## Compte-rendu de la réunion mensuelle

1 avril 2017 - 14 h - 17 h - Maison Voltaire à Frontignan

### Présent.e.s

- Paul Autran
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Arnaud Bory
- Marie-Alix Dupont
- Cathy Judell-Dufour
- Frederic Passicot
- Brigitte Pelerein
- Céline Philippot
- Maëlic Philippot
- Daniel Rigaud
- Lina Saliou
- Laure Tougard

### Ordre du jour

1. Poursuite du travail sur le document issu de la réflexion stratégique
2. Préparation de l'Assemblée générale 2017
3. Calendrier

### **Prochaine réunion**

**Samedi 13 Mai 2017 de 10 h à 12 h 30**

#### **Assemblée générale**

Maison de la Vie associative de Sète (rue du Moulin à Vent)

Suivie d'un pique-nique dans le jardin de la Pierrerie (attenant à la MVA)

### **1. La poursuite du travail sur le document issu de la réflexion stratégique**

---

Le travail engagé lors de la précédente réunion mensuelle du 4 mars a été prolongé par une réunion de travail le 27 mars (au Tiers-Lieu de Sète) à laquelle 8 adhérent.e.s ont participé.

A l'issue de ces deux réunions, les réflexions ont débouché sur un **projet** de document. Le texte met en avant deux axes de travail (une ville 30 et une ville traversable) et propose des pistes de travail avec les différents partenaires de la Roue libre (pouvoirs publics, grand public, autres associations...)

#### Un document d'orientation à proposer à l'AG

Lina pose la question du statut et de la cible de ce document. Elle propose de travailler à une déclinaison plus concrète des axes et des propositions.

Arnaud estime que le document, issu d'un travail collectif au travers des deux réunions, permet d'éclairer la démarche de l'association et de proposer une programmation d'actions.

Laure considère qu'il constitue un cadrage utile qui pourrait servir de document d'orientation à la prochaine AG. Il reste à en tirer un plan d'actions sur les deux axes de la ville 30 et de la ville traversable. Suite à un échange de courriers personnels avec l'Adjoint à la voirie, Sébastien Pacull, confirme que la ville projette de mettre le centre-ville en zone 30, sans toutefois instaurer le double sens cyclable (DSC) dans l'immédiat. Des rues tests seront expérimentées avant la généralisation du DSC dans la zone 30. Laure estime que le document projet pourra servir de profession de foi pour les adhérents de la Roue libre.

Lina insiste sur la nécessité de mieux préciser le « comment » notamment en matière d'actions de type vélorution : comment les organiser pour non pas bloquer mais garder avec nous le maximum de personnes ?

Daniel suggère que les vélorutions adoptent un esprit plus humoristique et festif.

Arnaud est favorable à ce que le texte soit présenté et adopté à l'AG puis diffusé à tous les adhérents.

#### Comment élargir l'association au bassin de Thau

Lina regrette que le document concerne surtout la ville de Sète. De fait, la Roue Libre de Thau regroupe quasiment que des Sétois. Pour être représentatif du bassin de Thau, il faudrait trouver des adhérents sur les autres communes.

Fred explique que le combat que mène Sète actuellement (par exemple sur la zone 30) a été conduit auparavant par Frontignan (collectif vélo) qui a travers des vélorutions a obtenu un centre ville à 30 km/h. Le collectif vélo frontignanais s'est finalement étiolé dans la mesure où les principales revendications ont été satisfaites. Les vélorutions sont de bonnes formes d'intervention, elles permettent d'attirer et d'impliquer plus de personnes.

Lina estime qu'il reste encore des attentes communes entre Sète et Frontignan, en particulier en matière de signalétique. La mise en place de panneaux indiquant les itinéraires cyclables à l'échelle du bassin, et en particulier entre Sète et Frontignan, peut constituer une revendication de l'association.

Maëlic estime qu'il est difficile de s'impliquer pour les autres villes, bien que la Roue libre ait tenté des relances et des initiatives, peu de monde se mobilise. Toutefois, les acquis obtenus par nos actions (comme la mise en place d'arceaux) vont bénéficier à l'ensemble des communes de l'agglomération. Il propose que le préambule du document précise que les principes d'aménagement peuvent s'appliquer à toutes les communes du bassin de Thau.

Paul s'interroge : depuis que Frontignan est devenu cyclable, quelles sont les attentes des cyclistes de Frontignan ?

Fred indique que les attentes portent sur les balades, ce que confirme Brigitte qui cherche un club de cyclotourisme à Frontignan. Fred explique que le club de Frontignan étant devenu vieillissant, les cyclotouristes (comme le gérant des Cycles Vincent) ont rejoint celui de Balaruc. Les balades et les vélorutions sont de bons moyens pour faire découvrir et utiliser le vélo et à terme pour avoir des adhérents.

Daniel souhaite que le document continue de s'enrichir et puisse intégrer progressivement les enjeux des autres communes. Certes, il est actuellement très sétois, mais la volonté constante de

l'association est de développer les contacts avec les cyclistes des autres communes, notamment à l'occasion de l'organisation des balades (comme celle de demain à Vic-la-Gardiole).

Cathy confirme que, pour les membres du conseil de développement de l'agglomération, le fait que la Roue libre de Thau soit avant tout sètoise ne constitue pas un handicap. Ainsi les documents présentés par l'association, comme celui sur les points noirs, ne concernaient que la ville de Sète. A chaque réunion du conseil de développement, des personnes des autres communes sont présentes (Vic-la-Gardiole, Villeveyrac), ce qui permet des contacts. Cathy suggère de se concerter avec ces autres communes.

### La convergence du 1er octobre

Laure estime que le projet de convergence du 1er octobre sur Vic-la-Gardiole (suite à la rencontre avec Vélocité de Montpellier sur la plage des Aresquiers) permettra de nouer des contacts avec des associations voisines.

Arnaud alerte le compte-à-rebours pour l'organisation de la convergence d'octobre. Il ne reste que 3 mois pour la préparer sachant que le mois de septembre doit être consacré à la diffusion de l'information. Il est nécessaire de lancer l'action rapidement et de tisser des liens avec l'ensemble des acteurs concernés si l'on souhaite que cela soit un succès.

Plusieurs participants indiquent que la ville d'Agde devrait être contactée spécifiquement, en particulier le cycliste originaire de cette ville qui participe régulièrement à nos balades. De plus, une technicienne de la ville est particulièrement impliquée et volontariste sur les aménagements cyclables.

Cathy souligne qu'à Agde, le passage du pont a été réalisé, un exemple qu'il serait bon de présenter pour appuyer le projet de Vic-la-Gardiole.

## **2. La préparation de l'assemblée générale 2017**

---

La date est fixée au **samedi 13 mai de 10 h à 12 h 30** à la Maison de la vie associative de Sète (rue du Moulin à Vent) suivie d'un pique-nique dans le jardin.

Le renouvellement du conseil d'administration de l'association est à l'ordre du jour.

Nos statuts précisent que le CA composé au minimum de 6 membres est renouvelé chaque année par moitié. Il se trouve que cette année, plusieurs postes au CA sont à renouveler :

- Philippe (président) et Romain (secrétaire adjoint) ont quitté la région,
- Christian (président adjoint) et Odile (trésorière adjointe) ont démissionné de leur mandat ce mois-ci.
- Antoine (trésorier adjoint) est mobilisé par le projet de coopérative alimentaire.

Il est donc nécessaire de faire un appel à candidatures pour le renouvellement du CA.

Un échange a lieu sur la démission de Christian que Maëlic a rencontré suite à sa décision.

Il en ressort qu'il est nécessaire de faire évoluer notre méthode de travail et de mieux partager les choix qui sont faits. Sans doute faut-il revoir le travail sous forme de commissions ou groupes de travail qui, faute de combattants, finissent par travailler de manière isolée sans retour sur le

collectif. D'autant que le forum de Sète en transition, outil d'échange et de dialogue, est de moins en moins utilisé ce qui ne permet pas une bonne circulation de l'information.

Arnaud plaide pour que des profils de poste soient établis afin que les personnes acceptant de prendre des responsabilités soient bien informées des tâches.

Daniel insiste sur le fait que rentrer au CA ne signifie pas des tâches supplémentaires.

Lina rappelle qu'à l'origine de l'association, tout le monde faisait tout, les décisions étaient prises par l'ensemble des adhérents.

Laure indique que ce qui l'a séduite lors de son arrivée dans l'association est que le président ne présidait pas et que c'était une fonction informelle.

Cathy rappelle que la Roue libre est une association, et non une entreprise, les relations entre les membres sont basées sur la confiance. Elle rappelle que des membres qui ne sont pas au CA (Nicolas, Arnaud par exemple) font beaucoup et que c'est très précieux pour l'association.

Pour Paul, le rôle d'un CA est d'être un groupe restreint qui élabore et assume les responsabilités administratives.

Le problème actuel est le risque d'épuisement des quelques personnes qui assument les principales tâches.

Au terme de cet échange, plusieurs constats sont faits :

- il est important d'avoir un petit collectif mobilisé sur le fonctionnement de la Roue libre,
- gardons nous de chercher à trop formaliser et appuyons nous sur les bonnes volontés,
- étoffons le CA,
- partageons les choix avant de prendre les décisions.

Il est décidé d'envoyer un appel à candidature en même temps que les convocations à l'AG avec un délai de réponse de 10 jours pour les éventuels candidats.e.s.

Si le nombre de candidats au CA est insuffisant, Paul suggère d'organiser une élection sans candidat : chaque adhérent vote pour les 6 personnes qu'il souhaite voir au CA, les personnes désignées ayant le choix de refuser leur nomination. Ce type de vote confère une réelle légitimité aux personnes élues par cooptation. Pour cela, il est nécessaire d'envoyer à tous les adhérents avant l'AG la liste de l'ensemble des adhérents afin qu'ils puissent désigner leurs candidats.

#### Point sur les candidatures

Se représentent au CA : Jeanne-Marie, Fred, Lina, Daniel, Maëlic.

Lina annonce toutefois qu'elle souhaite sortir du bureau et abandonner ses fonctions de trésorière.

Il est décidé d'envoyer une convocation à l'AG à l'ensemble des sympathisants (et pas uniquement aux adhérents) accompagné du document projet.

### 3. Le calendrier

---

Nos prochains rendez-vous :

#### Mai

- samedi 13 mai Assemblée générale 10 h - 12 h 30 (suivi d'un pique-nique) à la Maison de la vie associative
- dimanche 14 mai : vélorution le matin, balade l'après-midi (Marseillan)

#### Juin

- samedi 3 juin : réunion mensuelle
- dimanche 4 juin : semaine développement durable et journée du vélo : Frontignan-Plage (au port) animation d'un atelier vélo + Marseillan : tour de Thau
- vendredi 16 juin : balade pique-nique pour rejoindre « Plus belle la voie » à Loupian (arrivée le vendredi 16 au soir) et samedi 17 juin accompagner leur départ vers Carnon.

#### Juillet

- samedi 1er juillet : réunion mensuelle
- dimanche 2 : vélorution le matin et balade l'après-midi (abbaye de St Felix de Monceau)
- 24 juillet : passage de Altertour

Merci à Denis TOULEMONDE et à la Ville de Frontignan, grâce à qui nous avons pu tenir la réunion dans la Maison Voltaire.

La conférence gesticulée de Gwennyn TANGUY (à la suite de notre réunion) a rencontré un vif succès, tout comme le repas partagé qui l'a suivi, il a permis une rencontre amicale entre les transitionneurs Sétois et Frontignanais.